

Une priorité de la classe de 3^e : l'orientation



Votre enfant est scolarisé cette année en classe de 3^e EA à la MFR de La Grive.

Son projet d'orientation devient une priorité.

Nous souhaitons donc ici vous rappeler son importance et vous avertir au plus tôt des échéances à venir.

Le projet d'orientation de votre enfant doit avant tout être le **fruit d'une longue réflexion**. Il doit aussi être **réaliste** face aux résultats et aux envies de l'élève.

2 orientations possibles : pour quel(s) projet(s) ?

La **voie professionnelle** est possible avec :

- **Une 2^{nde} professionnelle** : elle peut se faire dans des MFR, lycées professionnels et agricoles. Ceux-ci sont parfois éloignés de votre domicile : envisager l'internat doit se préparer le plus tôt possible !

Le choix de filière doit être bien réfléchi et réaliste car certains Bac pro sont très demandés. Ils nécessitent d'avoir des résultats satisfaisants.

→ Ce projet mène à 3 ans d'études pour obtenir un bac professionnel

Une 2^{nde} professionnelle peut se faire dans différents établissements, soit sous statut scolaire soit sous statut d'apprenti. Dans ce deuxième cas, il revient à la famille de trouver un employeur susceptible de signer un contrat d'apprentissage (la recherche d'un maître d'apprentissage doit commencer le plus tôt possible).

- **Une 1^{ère} année de CAP** : elle peut se faire dans différents établissements, soit sous statut scolaire ou statut d'apprenti. Dans ce deuxième cas, il revient à la famille de trouver un patron acceptant de signer un contrat d'apprentissage (recherche d'un maître d'apprentissage le plus tôt possible).

→ Ce projet mène à 2 ans d'études pour obtenir un CAP.

Après un CAP, le jeune pourra tout à fait poursuivre par un Bac Professionnel en intégrant directement une classe de première.

Des démarches, des échanges pour de meilleures décisions

Le projet d'orientation de votre enfant doit résulter de sa réflexion, coïncider avec ce que les parents envisagent, et être réaliste face aux résultats scolaires.

Pour cela des échanges sont nécessaires entre l'enfant, les parents et les formateurs. Il est aussi utile de tenir compte de l'opinion des maîtres de stage.

Afin de mener au mieux ce projet d'orientation, différentes démarches à faire :

- Assister à la réunion d'orientation du 25/01/2019, mener une sérieuse réflexion basée sur les informations recueillies en tenant compte du niveau scolaire, des compétences et des aspirations de votre enfant.
- S'entretenir avec les formateurs lors de la table-ronde de l'orientation du 15/03/2019

- Se renseigner sur les établissements pouvant correspondre au projet (via le site ONISEP Grenoble, le site de l'établissement, compléter les démarches de recherche en participant à des forums d'orientation avec les jeunes, les journées portes-ouvertes, les mini-stages en lycée professionnel...)
- Démarcher auprès des professionnels pour trouver un maître d'apprentissage (la possibilité de découper le dernier stage de l'année permettra au jeune de réaliser un essai)
- Être à l'écoute des anciens élèves ayant suivi la filière envisagée.

Les étapes à venir

L'année de 3^e est ponctuée par de nombreuses étapes construisant le projet d'orientation.

Depuis la rentrée : réflexion sur les projets

- **Octobre** : Etude « ma passion », intervention d'un maître d'apprentissage.
- **Novembre** : Conseil de classe et rendu du bulletin 1
- **Décembre** : intervention de la CAPEB sur les 17 métiers du bâtiment

Au 2^e trimestre : rendre le projet réaliste

- **Janvier** : Réunion plénière sur l'orientation avec la participation de la Fédération Régionale des MFR ARA + prise de rdv individuels pour les tables-rondes de Mars.
Intervention de Mme Saulet sur l'apprentissage et indiquer ses intentions d'orientation sur la fiche dialogue en vue du conseil de classe.
- **Février** : Visite du Mondial des métiers à Eurexpo, PE « mes goûts et aptitude », « mon projet d'orientation ».
- **Mars** : table-ronde de l'orientation et rendu du bulletin 2 = entretien individuel avec l'élève, les parents, les formateurs + parution de la brochure Onisep « Après la 3^e »

→ Se renseigner sur les modalités d'admission sur les filières spécifiques : dossier ? entretien ? dérogation ? (faire des recherches internet)



Au 3^e trimestre : décisions et affectations

- Avril : interventions de professionnels
- Mai : complétude des vœux sur la fiche préparatoire à la saisie Affelnet
- Juin : conseil de classe, décision sur les vœux → saisie des 5 vœux sur

Affelnet

A la fin des épreuves du brevet : les résultats d'affectation sont donnés.

- Juillet : inscriptions par les soins de la famille et autre tour d'affectation en cas de refus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas et n'attendez pas ! Rapprochez-vous de Mme Bossy, en charge de l'orientation post-3^{ème} (stephanie.bossy@fr.asso.fr)

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) peut aussi être à votre disposition en cas de difficulté.

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser. »

Coluche